



**Bulletin du prieuré
saint Louis-Marie Grignon
de Montfort**

1, chemin de Gastines

Faye d'Anjou

49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé,
d'Avrillé, de Saumur, et de Thouars

**Fraternité sacerdotale
Saint-Pie X**

La Jeanne Jugan, l'exemple du dévouement

Frère Pascal



Le 25 octobre 1792, Le hameau des Petites-Croix voit l'une de ses familles de pêcheurs dont le père périra en mer, s'agrandir avec la naissance de Jeanne Jugan qui le même jour recevra le baptême en l'église de Saint-Méen de Cancale. En 1803, profitant du Concordat, elle fait sa première communion. On la retrouve à 15 ans comme aide-cuisinière dans une famille des environs dont la maison, La Mettrie-aux-Chouettes, existe encore.

Là, précoce apprentissage providentiel, elle prend sur ses loisirs pour visiter des pauvres et des vieillards. D'ailleurs, une mission prêchée à Cancale en 1816, la

fortifie dans ses désirs ce qui l'amènent à repousser la demande en mariage d'un jeune homme. Elle confiera à sa mère : « *Dieu me veut pour lui. Il me garde pour une œuvre qui n'est pas connue, pour une œuvre qui n'est pas encore fondée...* » Finalement, âgée de 25 ans, elle quitte Cancale en laissant à ses sœurs « *tout ce qu'elle avait d'élégant et de joli* ».

Cette pieuse fille continue de soulager la misère qui comme une vague, vient s'échouer à l'hôpital de la Rosaie de Saint-Servan, proche de Saint-Malo. A la même époque, elle entre dans un Tiers-Ordre Eudiste : « *On a toujours sur soi, disait la règle, un petit crucifix : on le prend dans ses mains, on l'embrasse, on le médite ; et il parle à notre cœur ...* » Jeanne épuisée, ce qui en dit long sur sa générosité et la pauvreté de la ville, quitte ce service six ans plus tard pour rejoindre Mlle Lecoq, de vingt ans son aînée, qui l'a prise à son service. Elles vécurent dans la prière, l'assistance à la messe quotidienne et bien sûr, le dévouement auprès des pauvres. En juin 1835, la demoiselle mourut ! Pour vivre, Jeanne fit le ménage, la lessive, la garde-malade mais plus important, elle se lie avec mademoiselle Fauchon, 72 ans, bientôt suivie d'une troisième nommée Virginie Trédaniel. Toutes les trois vécurent à Saint-Servan, dans un appartement avec deux pièces au premier et deux

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78

prieuredegastines@orange.fr

retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Sébastien Gabard, prieur

02 41 74 12 78 - 06 48 55 66 24

49p.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat

06 34 14 66 09 p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis - Marie Buchet

06 63 26 77 77

lm.buchet@fsspx.email

M. l'abbé Thierry Roy

07 86 93 99 31 - t.roy@fsspx.email

M. l'abbé François - Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47

fr.debonnafos@fsspx.email

M. l'abbé Bernard Jouannic

06 44 91 02 50

b.jouannic@fsspx.email

sous les combles. Faut-il s'en étonner, elle entraîna ses deux collocataires dans ses projets et son dévouement. Elle a 47 ans ! La Providence les attendait cet hiver 1839 !

Un soir, Jeanne Jugan croise une vieille femme aveugle, Anne Chauvin. Sans tergiverser, Jeanne conduit Anne à son logis, devant l'escalier menant au premier, elle la prend sur son dos et lui offre son lit ! Bientôt, une deuxième pensionnaire arrive. Cette fois, c'est Virginie qui propose le sien ! Notons cette délicatesse supplémentaire, elles enlèvent leurs souliers pour ne pas faire craquer le bois des marches qui les mènent au grenier où se trouvent maintenant leurs chambres ! Un peu plus tard, Marie Jamet séduite par la personnalité de Jeanne, propose son aide et introduit l'abbé Auguste le Pailleur.

Le 15 octobre 1840, elles forment une association de charité. Une nouvelle pensionnaire se présente, Madeleine Bourges. Maintenant, Jeanne Jugan quête inlassablement à travers les rues car en elle résonnent ces paroles recueillies auprès des pauvres : « *Sœur Jeanne, remplacez-nous, quêtez pour nous...* » Toutefois, ne pensons pas que cela fut facile pour elle, ses confidences le prouvent : « *J'allais avec mon panier... Cela me coûtait, mais je le faisais pour le bon Dieu et pour nos chers pauvres...* » Elle allait de rue en rue, de village en village sollicitant sans lassitude : « *Je vous serais bien reconnaissante si vous pouviez me donner une cuillère de sel ou un petit morceau de beurre... Nous aurions besoin d'un chaudron pour cuire le linge...* ». Son propos est explicite : « *Je voudrais un peu de bois pour soulager un membre de Jésus-Christ* ». Cependant, l'accueil ne fut pas toujours chaleureux comme l'illustre cet homme qui gifla Jeanne ! Néanmoins cette réponse l'amenda aussitôt : « *Merci ; cela c'est pour moi. Maintenant, donnez-moi pour mes pauvres, s'il-vous-plaît* ». En 1842, vingt-six pensionnaires profitent de son hospitalité.

Ses « Dames » se démènent, quêtant sur les ports, les rues, les marchés mais également dans des villes comme Rennes, Dinan, Tours ou Angers. De plus, pour recevoir les avantages d'un prix décerné à un français auteur d'une action méritante, Jeanne ose s'exprimer devant Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand, Thiers... Elle s'épuise à sa tâche jusqu'en 1852. Sa renommée est considérable comme l'éclaire un journal de Saint-Brieuc : « *Jeanne Jugan, cette fille si dévouée au service des malheureux, qui a fait des miracles de charité et dont les feuilles de la Bretagne ont si souvent retenti l'année dernière, est en ce moment dans nos murs* ».

Il lui reste à consolider son œuvre les « Sœurs des Pauvres », connu sous ce nom depuis 1844. En effet, par leurs exercices de piété et leur vie commune, ces dames observaient qu'elles menaient une vie religieuse. Voulant pousser plus loin cette ressemblance, elles prirent un nom de religion. Ainsi celui de Jeanne sera Marie de la

Croix et en 1843, elle fut élue supérieure. Bientôt un sixième membre les rejoindra. En 1844, elles font le choix de s'appeler, Sœurs des Pauvres et de prononcer un quatrième vœu privé d'hospitalité. Fin 1845 voit l'acquisition d'une seconde maison à Rennes et un an plus tard, une troisième à Dinan. Entre temps, suivant de sages conseils, elles perfectionnent leur règlement. Vers 1849, leur dévouement profite aux pauvres de trois nouvelles villes, Besançon, Angers et Nantes, c'est d'ailleurs dans cette dernière cité que leur nom actuel, « Petites Sœurs des Pauvres » prend naissance. Bordeaux, Rouen, Nancy et même Londres où Charles Dickens fait leur éloge, suivent rapidement. Mgr Brossais évêque de Rennes, signe le décret d'approbation des statuts retravaillés par l'abbé Le Pailleur ce 29 mai 1852 et deux ans plus tard, par la volonté du pape Pie IX, l'Eglise les approuve.

Cependant, une question taraude les esprits. Qui est le fondateur ? On se souvient de l'élection de Jeanne en 1843, mais ce que personne ne sut, c'est que l'abbé Le Pailleur, deux semaines plus tard, cassa le vote et imposa au supérieurat Marie Jamet alors âgée de 23 ans ! Jeanne ne manifesta aucune plainte comme en témoignera une sœur : « *Jamais je ne lui ai entendu dire la plus petite parole qui pût faire supposer qu'elle avait été la première supérieure générale* ». Jeanne n'eut que ces mots envers l'usurpateur : « *Vous m'avez volé mon œuvre ; mais je vous la cède de bon cœur !* » Elle continue bien simplement ses quêtes ou donne de sa personne pour soutenir une fondation. Cependant, l'abbé affermit son emprise et modifie à son avantage l'histoire de l'œuvre ! Ainsi, en 1852, Jeanne rappelée à la maison-mère est reléguée au noviciat coupé des bienfaiteurs ou empêchée de donner des avis. En 1890, la vérité éclatera au grand dépit de l'abbé Le Pailleur qui sera destitué. Quant à Marie Jamet, elle restituera pour toujours la place de Jeanne : « *Ce n'est pas moi qui suis la première Petite Sœur des Pauvres ni la fondatrice de l'Œuvre. C'est Jeanne Jugan* ».

Hélas, la fondatrice ne connut pas ce dénouement car depuis le 29 août 1879, soit un an avant, elle avait rejoint l'Éternité en prononçant faiblement ces mots : « *Père éternel, ouvrez vos portes, aujourd'hui, à la plus misérable de vos petites filles, mais qui a si grande envie de vous voir...* » Elle eut toutefois la joie avant de quitter cette terre de voir son œuvre forte de 2 400 sœurs, reconnue par un décret de Léon XIII daté 1 mars 1879. « *Nous avons été greffées dans la Croix.* » A-t-elle dit aux postulantes...

Une vie pleine d'attention aux autres qui invite à prendre la relève car hélas, les pauvres - les pauvretés ont plusieurs visages - n'ont toujours pas déserté nos rues...

Chronique en images du prieuré



Ouvroir Sainte-Anne
Ces dames cousent et
bavardent joyeusement !

Pieuses exhortations
pour ces enfants de la
Croisade eucharistique



Différents travaux à Gastines !



On joue, on titille ses neurones lors des
réunions de la Croisade



Une sortie du patronage sur les
traces des Cadets de Saumur



Le pèlerinage
à Saint-Joseph du Chêne



Annonces diverses :

- Réunions du MCF et de la Croisade eucharistique pour toutes les chapelles : **dimanche 10 mai**
- Journée Mariale : **2 mai**. Pour les jeunes filles à partir de 14 ans
- Journées de bûcheronnage à Gastines : **2 mai** (s'adresser à M. Samuel Morille : 07 68 48 48 22)
- Ouvroir Sainte-Anne : **jeudi 28 mai** - s'adresser à Madame Lydie Guérineau (06 11 58 12 43)
- Intention du mois de mars de la Croisade eucharistique Pour réparer les péchés contre la pureté.
- Procession du Grand-Sacre à Angers : dimanche 14 juin.

Premières communions : jeudi 14 mai :
récollecion à Gastines : mercredi 13 mai de 14h à 16h

Témoignages de retraitants de Gastines :

- On peut résumer cette semaine par la découverte du trésor de saint Ignace et de la vitalité surnaturelle de cette retraite.
- La qualité du support, logistique et alimentaire, la pertinence et la bienveillance du soutien spirituel sont absolument magnifiques.
- Pour avoir l'habitude d'arpenter les sentiers de France en priant, je ne m'attendais pas à une telle dynamique dans une semaine sédentaire...
- Les réflexions porteront leurs fruits, je n'en doute pas, je vous assure de mes prières pour les grâces et mérites que vous m'avez permis d'acquérir.
- Je loue Notre Seigneur Jésus-Christ pour ces quelques jours d'intimité si précieuse...
- «La Joie c'est la Foi» résonne encore dans mon âme. Merci !
- Un grand merci pour cette retraite dont je doutais des bénéfiques... A tort ! Les lumières reçues sont tout aussi étonnantes qu'évidentes... votre dévouement sans faille y a été pour beaucoup, merci pour le cadre que vous offrez.
- Merci pour les prédications, la joie et la bonne humeur. J'espère retrouver ces richesses dans un an peut-être deux...

Communions solennelles : dimanche 17 mai :
récollecion de 3 jours à la Placelière pour les garçons, au Rafflay pour les filles.

Confirmations : dimanche 31 mai à Thouars
récollecion à Gastines : samedi 30 mai, de 9h à 17h

Carnet de famille :

Chapelle de Chemillé : le 21 mars, *baptême* de Firmin Loiseau.

Chapelle d'Angers : le 6 avril, *baptême* de Jacques Brière-Loth.

BELLEVIGNE-EN-LAYON :

Prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;
1 chemin de Gastines - Faye-d'Anjou - 49380

Dimanche : vêpres et salut à 18h00

En semaine : tous les jours à 7h30

ANGERS :

chapelle St Pie X

109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)

Dimanche : messe chantée 10h30

En semaine : lundis (en principe), mercredis, vendredis, et samedis à 18h30 (se renseigner pour les autres jours) -
confessions 1/2h avant les messes

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

CHEMILLÉ :

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120

Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30

Confessions à partir de 8h00, entre et pendant les messes.

En semaine : mercredis et vendredis messe basse à 19h00
ainsi que les premiers samedis du mois.

confessions 1/2h avant les messes.

SAUMUR :

chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du Port-Cigongne - 49400

Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45
(certains dimanches : messe lue supplémentaire à 11h00)

Samedi : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :

collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100

Dimanche : *confessions à 10h00* - messe chantée à 10h45